

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

18<sup>ème</sup> année - N° 2963 - Lundi 24 Juillet 2017 - Prix : 200 Fc

PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL DJHAZI

## Préserver les boutres dans le paysage maritime comorien



Autorités et invités au festival Djahazi

### TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Rendre effective l'interconnexion  
avant le 31 juillet**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

### Prières aux heures officielles Du 21 au 25 Juillet 2017

Lever du soleil:  
06h 28mn  
Coucher du soleil:  
17h 57mn

Fadjr : 05h 13mn  
Dhouhr : 12h 15mn  
Ansr : 15h 12mn  
Maghrib: 18h 00mn  
Incha: 19h 14mn



## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Rendre effective l'interconnexion avant le 31 juillet

*L'Autorité Nationale de Régulation des TIC appelle les deux opérateurs de télécommunication à rendre effective et opérationnelle l'interconnexion de leurs réseaux respectifs avant le 31 juillet. Dans le cas contraire, le président de la République promet de prendre ses responsabilités.*

Tant attendue par la population, l'interconnexion entre les réseaux Huri et Telma n'a

toujours pas eu lieu malgré les multiples négociations et réunions de travail organisées depuis plusieurs mois. Face à cette situation, le président de la République aurait donné ses instructions fermes à l'ANRTIC. Sur recommandation de ce dernier, l'Autorité Nationale de Régulation des TIC vient de signer et rendre public une décision enjoignant les deux opérateurs à rendre effective et opérationnelle l'interconnexion de leurs réseaux respectifs en s'ap-

puyant sur la décision du 4 février portant encadrement des tarifs de terminaison d'appels fixe, mobile et SMS de Comores Telecom et de Telco SA.

Selon la décision du régulateur des TIC, l'interconnexion des deux opérateurs devra intervenir avant le 31 Juillet prochain. Cette décision souligne également l'obligation des deux opérateurs de parvenir à la signature d'une convention d'interconnexion avant le 30 Aout. Pour

rappel, l'ANRTIC avait pris une première décision appelant les deux opérateurs à s'interconnecter sous peine d'amande.

Malgré cette initiative du régulateur, l'interconnexion n'a jamais été effective. Dernièrement, le directeur général de Comores Télécom et celui de TELCO SA s'étaient mis d'accord pour l'interconnexion et même des essais ont été faits. Mais jusqu'aujourd'hui, les clients des deux sociétés ne peuvent toujours

pas échanger. Un grand handicap pour la clientèle des deux opérateurs. L'opinion publique se demande pourquoi ce blocage. Au niveau des autorités de l'Etat, on promet de rendre l'interconnexion effective et opérationnelle avant la fin de ce mois. Croisons les doigts.

Mohamed Youssouf

## Jérusalem:

## une semaine violente à l'esplanade des Mosquées

Huit personnes sont mortes dans une flambée de violences engendrée par l'installation par Israël de détecteurs de métaux aux entrées de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, qui a déclenché la colère des Palestiniens. Rappel des développements:

## Fermeture de l'esplanade des Mosquées

Le 14 juillet, trois Arabes israéliens tuent par balles deux policiers israéliens dans la vieille ville de Jérusalem, avant d'être pourchassés et abattus sur l'esplanade des Mosquées. Israël assure que les armes utilisées avaient été cachées sur l'esplanade et prend la décision exceptionnelle de fermer pendant deux jours l'accès au troisième lieu saint de l'islam. Cette décision suscite la colère des Palestiniens et de la Jordanie, gardienne des lieux saints de Jérusalem.

## Détecteurs de métaux

Le 15 juillet, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu décide de faire installer des détecteurs de métaux aux entrées de ce site et en annonce la réouverture pour le lendemain.

Le 16 juillet, l'esplanade des Mosquées rouvre au public mais les fidèles musulmans refusent d'y entrer en raison de ces nouvelles mesures de sécurité. En signe de protestation, des centaines de personnes effectuent leurs prières à l'extérieur du site.

## Affrontements

A partir du 16 juillet, des heurts quotidiens ont lieu entre Palestiniens et forces de sécurité israéliennes, à Jérusalem-Est mais aussi en Cisjordanie occupée. Les fidèles musulmans continuent de ne pas aller prier sur l'esplanade des Mosquées.

Le 20 juillet, le président turc Recep Tayyip Erdogan se joint aux dirigeants palestiniens pour demander à Israël de retirer les détecteurs

de métaux. Mais le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, après consultations avec des responsables de sécurité, maintient ce dispositif en place.

## Violences meurtrières

Le 21 juillet, jour de la grande prière hebdomadaire, la police israélienne interdit aux hommes de moins de 50 ans d'accéder à la vieille ville. Des centaines de personnes participent à la prière du vendredi près des portes de la vieille ville. Des violents heurts éclatent ensuite à Jérusalem-Est et en Cisjordanie occupée. Au moins trois Palestiniens sont tués et des centaines d'autres blessés.

En soirée, un Palestinien pénètre dans une maison de la colonie de Neve Tsuf, au nord-ouest de Ramallah, et tue à coups de couteau trois Israéliens avant d'être lui-même blessé par balles. Le président palestinien Mahmoud Abbas annonce que les contacts avec Israël sont "gelés" tant que les nouvelles mesures de sécurité sur l'esplanade des Mosquées ne sont pas annulées.

## Conseil de sécurité

Le 22 juillet, les affrontements se poursuivent à Jérusalem-Est et en Cisjordanie occupée, ponctués par la mort de deux Palestiniens, dont un tué dans l'explosion du cocktail Molotov qu'il manipulait.

Le 23 juillet, une roquette tirée de Gaza, territoire palestinien où le Hamas est au pouvoir, touche une zone non habitée selon l'armée israélienne. Des responsables israéliens se réunissent dans l'optique de trouver une éventuelle solution alternative aux détecteurs de métaux.

La flambée de violences à Jérusalem doit être au menu le lundi 24 juillet d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité de l'ONU, qui veut étudier "la façon dont les appels à la désescalade peuvent être soutenus".

(Afp)



## AVIS DE RECRUTEMENT : AGENT DE BANQUE

**Intitulé du poste :** AGENT DE BANQUE  
**Descriptif du poste :** CDD un an.

Exim Bank Comores SA recherche **un(e) officier de banque et un(e) caissier(e)** pour assurer le service commercial et les diverses opérations bancaires de l'agence de Fombouni.

**Missions et Tâches :**

Passionné(e), vous avez le goût du travail en équipe, aimable et accueil chaleureux et souhaitez vous investir au sein d'un groupe en pleine expansion, sous la responsabilité du Directeur d'agence, et en collaboration étroite avec les autres membres de l'équipe.

Profil du titulaire du poste : Formation BAC+3/4 en commerce, comptabilité, économie

**Informations complémentaires :**

Le dossier de candidature doit être composé comme suit :

Une lettre de motivation adressée sous-pli fermé au Directeur Général et National d'Exim Bank précisant le poste ;

un curriculum vitae

Trois lettres de recommandations

fournir les preuves des documents fournis : diplômes, attestations et expériences professionnelles.

Un certificat médical d'aptitude

Un casier judiciaire

Une attestation de travail de votre dernier employeur.

**Dépôt des dossiers de candidature :**

\* **par courriel à :** secretaire-dn@eximbank-tz.com

\* (dans ce cas, le dossier physique sera apporté à l'entretien),

\* **au secrétariat d'Exim Bank Comores SA** sise a Place de France Moroni

**Date limite de dépôt des dossiers :** 27/07/2017 à 12h30

**Réserve :** Les candidats doivent passer un concours et deux sessions d'entretien.



## PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL DJHAZI

# Préserver et réintroduire les boutres dans le paysage maritime comorien

*La première édition du Festival Djahazi a été lancée vendredi dernier à Moroni. C'était l'occasion de parler en long et en large des boutres traditionnels des Comores qui ont disparu du paysage maritime de l'archipel depuis neuf ans et réfléchir par la suite de sa réintroduction.*

La première édition du Festival Djahazi a été lancée vendredi dernier à Moroni. 9 ans après leur disparition, l'idée de ce festival est de stimuler la réintroduction des boutres dans le paysage maritime de l'archipel en vue de préserver l'un des riches patrimoines des Comores. A travers cette première édition, le président de l'association Djahazi veut encourager les artisans du pays à reprendre une activité riche en histoire et génératrice de revenus.

« Si aujourd'hui, on a lancé cette première édition du Festival Djahazi, c'est pour montrer l'importance qu'avait le boutre comorien dans le paysage maritime mais aussi qu'il était un grand moyen de

transport maritime pour se déplacer d'une île à l'autre mais aussi pour maintenir les échanges économiques avec les pays des continents africain et asiatique riverains de l'Océan Indien », avance Wadjih Abderemane, le président de l'association Djahazi.

L'autre objectif de ce festival, c'est d'inciter les jeunes à se former dans la technique de fabrication des boutres pour la continuation de cette activité ancestrale. « Contrairement à sa vocation initiale (commerce et transport national et régional), cette nouvelle génération de boutres renforcera les initiatives en cours dans le domaine de l'écotourisme et reflètera de l'originalité de l'histoire des Comores », montre à son tour Moustoifa Chamssoudine, ancien maire de la capitale. Ce dernier estime que la disparition des boutres constitue une perte fondamentale d'un patrimoine ancestral qui a marqué pendant des siècles le panorama de la ville de Moroni.

Pour certaines personnes, cette première édition du Festival



Les anciens boutriers récompensés par une attestation de mérite

Djahazi est très spéciale. C'est l'occasion de célébrer la richesse du patrimoine culturel, matériel et immatériel qui présente une valeur universelle exceptionnelle. « Le boutre a marqué l'histoire de notre pays. C'est à bord d'un boutre que les premiers habitants sont arrivés

dans nos îles. L'Islam est arrivé par boutre. C'est le moment d'agir aux cotés des gouvernements, des communautés locales et des sociétés pour soutenir l'heureuse initiative de l'association Djahazi », souligne à son tour Damir Ben Ali, le parrain de cette première édition du

Festival Djahazi. Du 21 au 23 juillet, le public aura l'occasion de revivre à travers des photos, des peintures, des sculptures, des films et autres objets l'histoire des boutres aux Comores jusqu'à leur disparition.

Mohamed Youssouf

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MBAE TRAMBWE

## Koimbani sollicite l'inscription de Mbae Trambwe à l'Unesco

*La fondation « Mbae Trambwe » et l'association Nour Zamane de Koimbani ont présidé la célébration de la journée nationale Mbae Trambwe, en partenariat avec le gouvernement et l'exécutif de l'île de Ngazidja. Une occasion pour le président de la fondation de solliciter l'enregistrement du patrimoine « Mbae Tramwé » à l'Unesco, afin qu'il soit connu à échelle internationale. Il préconise aussi*

*l'intégration de cette journée nationale dans l'agenda des fêtes nationales ainsi que la réhabilitation de son palais royal.*

Les Comores, comme chaque année, viennent de célébrer la « Journée nationale Mbae Trambwe ». Jeudi dernier, dans l'après-midi, une foule nombreuse venue des quatre coins de Ngazidja se trouvait à Koimbani à la Place

Shangani-trengwe de Koimbani, pour assister à la cérémonie marquant la dix-septième (17ème) édition de cette célébration depuis sa création en 2000 (de manière officielle). Contrairement aux quinze dernières années, l'édition de 2017 a été reportée au 17 juillet puisque la date du 17 juin a coïncidé avec le mois sacré Ramadan, seule la cérémonie religieuse a pu se tenir.

Dans son discours, le président

de la fondation Mbae Trambwe a surtout plaidé pour la préservation de l'ancien palais royal. « On ne peut plus continuer à garder un silence coupable, et la malhonnêteté intellectuelle, alors que le palais royal de Mbae Trambwe est en train de s'écrouler et de disparaître sous nos yeux », regrette Assadillah Ibrahim qui propose un projet de réhabilitation et l'amélioration de ce monument vieux de plus de 2 siècles. L'appui du gouvernement est, selon lui, « indispensable ». Il insiste en s'adressant aux autorités nationales et insulaires, « votre engagement pour le processus d'enregistrement de notre patrimoine culturel et historique au patrimoine mondial de l'UNESCO serait un gage de votre bonne volonté ».

Le président de la Fondation demande également la réintégration dans l'agenda des fêtes nationales : la journée Mbae Trambwe initiée en 1985 par l'association Nourou Zamane, relayée l'année suivante par la Fondation qui porte son nom avant d'être officialisée en 2000, sous l'impulsion de l'ancien ministre de l'Éducation nationale et de la Culture, le colonel Ahmed Sidi, sous

le régime d'Azali, dans le sillage de la célébration du Festival Itinérant de la poésie internationale africaine, la Journée nationale Mbae Trambwe célèbre la mémoire de cet homme qui aura marqué l'histoire du pays.

Trambwe Mlanawu est né au palais de Kapviridjewe vers les années 1740. Son père est Mlanau Mna Aziri, sultan du Bambao, et Ntibe des îles de Ngazidja et de Mwali. Sa mère est la princesse Mmadjamu Binti Msafumu connue sous le nom de Mmadjamu wa Mdombozi. Trambwé accéda au trône de Koimbani dans des circonstances qui furent pour lui très douloureuses au cours des années 1760. Une guerre eut lieu entre les Sultans Inya Matswa Pirusa (Bambao et Hamahamet). Elle se termina à l'avantage de Fumnawu qui conduisit le Oichili. Le seul prince Inya Fwambaya en âge de régner fut Trambwe Mlanawu, demi frère de Fumnawu et fils du vaincu. Mbae Trambwe fut intronisé sultan de Oichili. Poète et philosophe né vers 1735 et mort en 1815 à l'âge de 80 ans.

Ibnou M Abdou



Célébration de la journée Mbae Trambwe

**l'abonnement**  
à La GAZETTE tellement plus simple  
Contact 322 76 45 ou 334 33 79

## EXAMENS NATIONAUX

# Les concours du Cae et du Cap mobilisent peu des candidats

*Les examens professionnels de Cae et Cap généralement réservés aux enseignants n'ont pas mobilisé grand monde cette année. Ils n'étaient que 35 enseignants à participer à ces examens qui se sont déroulés samedi dernier à l'école application de Moroni.*

Les examens professionnels de Cae et Cap donnent le top départ des examens natio-

naux de l'année 2017. Ce qui a été constaté le matin de ce samedi, les enseignants ne se pressent pas au portail pour aller composer à ces épreuves exclusivement réservés au corps enseignant. Sur 36 candidats inscrits un seul s'est absenté d'après Ali Youssouf Hamadi président du jury.

« Les examens se déroulent dans de bonnes conditions et nous espérons qu'ils finiront dans la même

atmosphère. Ils vont prendre fin à 18h. Les corrections sont pour demain et la délibération le mardi 25 juillet. Nous avons reçus les épreuves et les matériels qu'il faut à temps », a-t-il fait savoir.

Il faut noter que l'engouement à ces épreuves destinées à l'enseignement et à la technique connaît un essoufflement par rapport à ces 20 dernières années. Le nombre des candidats ne cesse de diminuer

d'une année à l'autre au point que certains techniciens de l'éducation nationale montrent des réserves sur l'utilité de maintenir des concours qui manquent paradoxalement de candidats.

« L'entrée en 6ème débutera mercredi 26 juillet prochain et les résultats seront connus le 10 août », a confié Nizar Ali Idjihadi directeur de l'office des examens et des concours au commissariat de l'édu-

cation de l'île de Ngazidja. Pour le baccalauréat technique et général, il est prévu pour 28 juillet avec l'épreuve facultative de dessin.

Pour rappel, ils seront cette année 20 008 candidats tous examens confondus dont 7435 uniquement pour l'examen du baccalauréat.

Maoulida Mbaé

## LIBRE OPINION

## Alors pourquoi faut-il changer le gouvernement

Qu'y a-t-il pour que le coach prenne la décision de changer l'équipe. Les citoyens ont le droit de savoir ce qui n'allait pas au sein du gouvernement, ce qu'on appelle la transparence dans toutes les démocraties.

Les Comores sont regorgent de ressources humaines hautement qualifiées. Les membres du gouvernement sont excellents du point de vue compétence technique. Alors où est le problème monsieur le Président. Ah ! le mariage de raison a toujours des conséquences imprévisibles.

Cependant, si nous prenons la peine de regarder la situation des Comores d'il y a 60 ans, tout le monde constatera que notre pays a connu des bonds sociologiques gigantesques et le phénomène est loin de s'arrêter. En effet, il y a 60 ans le pays avait un seul médecin comorien, les enseignants primaires étaient recrutés de Madagascar et ceux du secondaire étaient assurés par les français.

Depuis l'indépendance tous les secteurs d'activité sont assurés par les comoriens eux-mêmes. De la

maternelle à l'enseignement supérieur les professeurs sont comoriens. Nos hôpitaux sont essentiellement occupés par les comoriens. L'appareil judiciaire est dirigé par les comoriens. Toute la fonction publique est administrée par les comoriens. Tous les conseillers auprès du président de la république et du gouvernement sont des comoriens. En 4 décennies d'indépendance, les citoyens comoriens ne peuvent qu'être fiers de ces avancées sociologiques franchies, même si la situation sociale et économique demeure exsangue.

Les questions dont les citoyens sont en droit légitime de poser est pourquoi le président s'était-il engagé dans la formation d'un gouvernement hétéroclite dont tout le monde savait la finalité de cette alliance. Veut-il aujourd'hui procéder à un changement au sein du gouvernement ? Quand on sait qu'au mois de mai dernier tout l'appareil de l'Etat fêtait en grande pompe la première année d'investiture du président en exercice en ayant comme corollaire faire des Comores un pays émergent dans moins de 15 ans. Dans

son discours du 6 juillet le chef de l'Etat ne montrait pas une seule ombre de dysfonctionnement de son appareil.

En fait le système juridico-politique comorien présente des imperfections majeures, ce qui empêche toute dynamique de développement. Donc ce ne sont pas les femmes et les hommes du pays qui sont mauvais. La véritable mue serait plutôt le toilettage total du système défaillant.

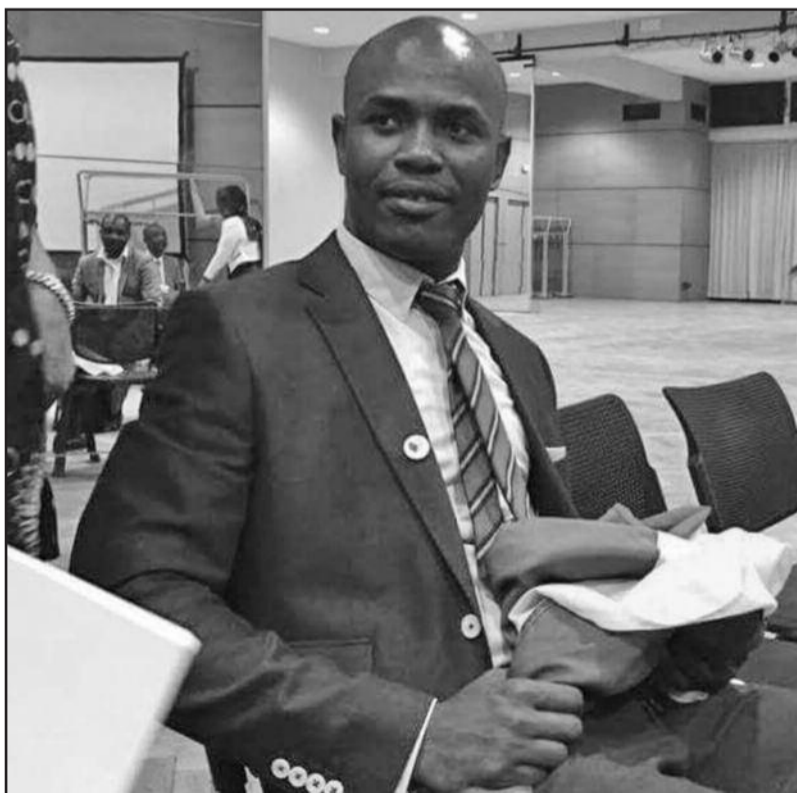
Pour cela la tenue des assises nationales sur le bilan proposé par le mouvement du 11 août tombe à

point nommé. Pour ce le parti Ulezi s'en félicite et il s'y inscrit totalement sans réserve. Le parti Ulezi appelle toutes les forces vives de la nation sans exclusion à s'asseoir autour d'une table, aussi bien celles de l'intérieur que de l'extérieur pour discuter sans passion des intérêts supérieurs de la nation.

Le parti Ulezi dénonce avec la plus grande fermeté la phalocratie développée par le chef de l'Etat. A un moment où toutes les démocraties militent en faveur de la parité homme-femme, les autorités comoriennes persistent à rester dans le

machisme rétrograde. Une seule femme est nommée au sein du gouvernement. Scandaleux. La femme comorienne possède la même capacité intellectuelle et professionnelle que l'homme. Elle doit par conséquent occuper des postes de responsabilité. La parité n'est pas un mot creux, elle doit devenir une réalité dans tous les espaces y compris dans les institutions de la république.

Natuk Mohamed,  
Président du parti Ulezi





## Karthala International Hôtel

L'HÔTEL QUI N'ARRÊTERA PAS  
DE VOUS SURPRANDRE  
LES WEEK-END

Karthala International Hôtel

Soirée Acoustic Buffet

Animation Bourguiba

Tous les samedis à partir du 21 janvier 2017

Buffet 6000 Kmf

Réservation: 352 36 75 / 367 12 52

Karthala International Hôtel

Promo Package Couple 35 000 Fc

Buffet, petit-déjeuner et déjeuner

Qui fait mieux?!

Chambre climatisée, 60 chaînes Tv, Internet WiFi

Du samedi soir au dimanche après déjeuner servi

Animation Bourguiba

Réservation: 352 36 75 / 367 12 52

Karthala International Hôtel

Karaoke & BBQ

Animation ADINA

Tous les Dimanches de 16h à 21h

Dès 22 Janvier 2017

Réservation: 352 36 75 / 367 12 52

Tous les samedis & Dimanches

Du goût, du relax et de l'ambiance assurés

## ATHLÉTISME : MONDIAL DES U18 AU KENYA

## Retour encourageant de l'athlète comorien

*A tort ou à raison, les athlètes comoriens sont considérés en général comme des compétitrices et compétiteurs, courageux et tenaces, mais « limités à la figuration ». Lors du championnat du mondial des moins de 18 ans, tenu en mi-juillet dernier, au Kenya, le sprinter Dahalani Mohamed a fait mieux en 100 mètres (6e/15 avec 11 secondes 49). Il a battu son propre record. C'est un résultat encourageant.*

Malgré le boycott massif des grandes nations de la discipline, les Mondiaux des moins de 18 ans ont bel et bien eu lieu à Nairobi. Le prétexte avancé, entre autres, par l'Australie, le Brésil, le Canada, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et les Usa pour justifier leur réticence, voire retrait, est « le risque criminel et terroriste qui plane au-dessus du Kenya ». Le souci sécuritaire n'a pas, encore une fois, empêché la Fédération Comorienne d'Athlétisme de répondre présent à l'invitation.

L'athlète comorien Dahalani Mohamed Mouigni a fait mieux en 100 mètres. Il a battu son propre record (du 11 secondes 86), il gravit l'échelon (11"49). Son encadreur

technique, Djoumoi Ahmed loue les efforts évertués et encourage le temps réalisé : « Notre sprinter s'est distingué par rapport aux athlètes de l'Océan indien présentés aux épreuves de la course de vitesse, dont les 100, 200 et 400 mètres. Ces derniers ont vécu une situations cauchemardesque. Dahalani a fait une surprise agréable. Il a amélioré son propre temps ».

## Athlètes pour la figuration

Chaque pays a été représenté par les athlètes les plus performants dans les compétitions nationales. Mais, les championnats du monde regroupent les meilleurs athlètes de

la planète. Les athlètes utopiques n'ont aucune place. Un projet constructif et louable d'inscrire, dans un centre de « Sport-Etudes » à Madagascar, cette étoile montante de l'athlétisme comorien, retient l'attention des responsables de la discipline. « Nous avons la volonté. Mais tout dépend de lui et des parents de Dahalani aussi », murmure le coach Djoumoi. A sa sortie, réussira-t-il à dissiper de la tête des observateurs fantaisistes l'idée préconçue, selon laquelle « l'Archipel regorge des athlètes de figuration » ? Difficile d'avoir raison quand ignore qu'il a tort.

Bm Gondet

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## HÔTELS &amp; RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



Dahalani espoir de l'athlétisme comorien au milieu



UNION DES COMORES  
MINISTRE DES FINANCES ET, DU BUDGET

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles PRCI Phase II  
(PRCI – Comores)

## STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251

Projet n°: P-KM-KA0-002

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer « le recrutement d'un(e) apprenti(e) - jeune diplômé(e) au sein du Service de la Comptabilité de la Structure d'Exécution du PRCI Phase II ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'appui au Service de la Comptabilité de la Structure d'Exécution du PRCI Phase II.

3. La Structure d'Exécution du PRCI Phase II invite les personnes qualifiées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les personnes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence, copie

diplômes certifiés conforme, etc.....).

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008 telle que révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Les candidatures des personnes ayant un lien de parenté ou une proximité avec les membres actuels de la Structure d'Exécution du PRCI Phase II ne seront pas acceptées. L'intérêt manifesté n'implique aucune obligation de la part du Donataire.

5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 14h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 07 août 2017 à 11 heures 30 min (heure de Moroni) et porter expressément la mention « Recrutement d'un(e) apprenti(e) - jeune diplômé(e) au sein du Service de la Comptabilité de la Structure d'Exécution du PRCI Phase II ».

A l'attention du Coordonnateur National du Projet PRCI  
Monsieur Abal Anrabe ABDYOU CHACOUROU  
Ministère des Finances et Budget  
Structure d'Exécution du Projet (SEP)  
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASSE  
BP : 7755 Moroni  
Moroni - Union des Comores  
Bureau: (+269) 773 94 80  
Fax: (+269) 773 95 54  
Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)



# UNION DES COMORES

*Unité – Solidarité – Développement*

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

FONDS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE - FADC -

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18 mars 2017, le décret N°17 – 029 /PR, portant création de l'Agence Nationale de Conception et d'Exécution des Projets (ANACEP), dans son article 19, a mis fin aux missions du Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC). Le décret N°17 – 077 /PR du 10 juillet 2017, précise que l'ensemble des biens, droits, obligations, contrats, conventions, accords et autorisations de toute nature du FADC, sont de plein droit et sans formalités ceux de l'ANACEP. C'est à ce titre et à la demande pressante de Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement qu'une passation de service a eu lieu ce vendredi 21 juillet 2017 entre le Directeur Exécutif National du FADC et le Directeur Général de l'ANACEP. La passation technique portant sur les détails mentionnés dans le décret N°17 – 077 /PR sera faite ultérieurement.

**Créé le 10 janvier 93**, par l'ordonnance N°93 – 001 /PR complétée par le décret N°93 – 068 /PR du 13 avril 1993 portant organisation et fonctionnement du FADC et le décret N°03 – 013 /PR du 28 janvier 2003 portant modification de certaines dispositions du décret N°93 – 068 /PR, le FADC jouissait d'une autonomie administrative et financière et apportait aux communautés villageoises intéressées, une assistance financière, technique et matérielle aux projets communautaires d'intérêt public et exerçait son action, dans toutes les régions et localités qui éprouvent un réel besoin et dans tous les secteurs socio - économiques, où cette action est susceptible d'améliorer la qualité et les conditions de vies des populations concernées.

### Les missions du FADC consistent entre autre à :

- Etablir un mécanisme institutionnel et financier répondant aux besoins socio économiques des communautés de base
- Apporter son assistance à l'étude et à la préparation des projets qui s'intègrent dans un plan d'ensemble de développement communautaire
- Aider et conseiller les responsables des associations villageoises, des associations non gouvernementales et les groupements communautaires dans l'exécution et la gestion des projets
- Inciter et sensibiliser les populations les plus démunies à développer des initiatives visant à promouvoir le développement des localités, villages, régions
- Aider les populations rurales dans la recherche des moyens tendant à limiter l'exode rural par la création et le développement des activités productives et génératrice des revenus.

Ainsi, depuis 1994, le FADC a(i) renforcé les capacités des Communautés en :

- Identification et Planification des actions à réaliser pour améliorer la qualité de vie
- Gestion communautaire
- Gestion administrative et financière, la passation des marchés
- Maîtrise d'ouvrage
- Le ciblage communautaire
- Le suivi évaluation participatif
- Technique d'entretien et de pérennisation des infrastructures de base
- .....

(ii) apporté une assistance technique et financière à la réalisation de projet communautaire. Le FADC a donc accompagné les communautés villageoises à :

- Améliorer l'accès à l'enseignement primaire dans 243 villages
- Améliorer l'accès à l'eau dans 72 villages
- Améliorer le désenclavement et l'assainissement dans 116 villages
- Construire ou réhabiliter 17 postes de santé
- Construire 75 micros projets d'infrastructure économique dans 27 villages de pêcheur (poissonnerie, magasin de stockage de matériel et équipement de pêche, ....)
- Construire divers infrastructures (digues, ouvrage de franchissement, mur de soutènement, rampe de hissage, ....) dans 39 villages
- Elaborer 188 plans de développement local
- Elaborer 15 plans d'aménagement du terroir
- Dans le cadre de la protection sociale :
  - o Etablir un mécanisme institutionnel et financier répondant aux besoins de fournir un complément de revenu à 33 678 ménages affectés par les crises socio politiques du pays et la crise alimentaire mondiale (2009 à 2014)
  - o Etablir un mécanisme institutionnel et financier répondant aux besoins de fournir un complément de revenu à 4 217 ménages les plus démunis de 69 villages en vue de renforcer leur capacité de production tout en améliorant l'environnement productif à leur communauté pendant 3 ans (jusqu'en juin 2019)

Les communautés villageoises bénéficiaires ont contribué, par le travail de leur Comité de pilotage et leur apport au financement des projets communautaires, au développement de notre pays.

Le FADC est composé de ;

- Staff, travaillant dans les directions régionales et nationale et
- bénévoles représentant des communautés et de la société civile au sein des conseils d'administration (Régional et national)
- des volontaires au niveau des villages composant les Comités de Pilotages, les Comités de Protection Sociales, les Cellules de Recours et les Agents villageois de Développement.

Nous exprimons, au nom du FADC, notre reconnaissance et notre déférent hommage aux divers gouvernements qui se sont succédés depuis 1994, de nous avoir confié les fonds nécessaires pour exécuter les missions dévolues au FADC. Pour l'équité, ils ont voulu qu'une attention particulière soit adressée aux communautés villageoises les plus démunies. Les critères alors imposés au FADC sont : la compétence, le professionnalisme, l'efficacité, l'efficience et l'obligation de résultat. Aucune considération autre que la pauvreté ne sera imposée pour le choix des bénéficiaires.

### Nos remerciements s'adressent aussi :

- (i) aux divers bailleurs pour leur confiance et leur appui technique notamment la Banque mondiale, la France, le gouvernement japonais, ...
- (ii) aux divers intervenants notamment les entreprises, les bureaux d'études, les ONG pour leurs connaissances, leur technicité, leurs conseils, leur savoir-faire et leur adaptation à l'approche participative pendant la réalisation des activités du FADC
- (iv) aux divers organes du FADC notamment les membres du Comité Central de Coordination (CCC) et les membres des Comités Régionaux (CR) qui ont accompagné le STAFF du FADC et la communauté pendant toutes ces années avec abnégations et pour les résultats escomptés. Je salue les efforts de certains membres du CCC et des CR pour sensibiliser les autorités actuelles sur l'esprit et la philosophie du FADC

Nous adressons nos sincères félicitations aux Comités de Pilotage, aux comités de protection sociale, aux Cellules de Recours et aux agents villageois de développement pour le travail énorme réalisé volontairement pour le bien être de leurs communautés respectives. Nos félicitations et nos encouragements s'adressent également aux communautés villageoises qui ont su faire confiance au FADC, adopter l'approche participative et ainsi mobiliser leurs ressources humaines et financières à la réalisation des projets de développement de leur village et régions.

Permettez moi aussi d'adresser mes sincères félicitations et mes encouragements au staff du FADC qui n'a pas ménagé aucun effort pour faire du FADC, une structure de référence à l'écoute des communautés pauvres, vulnérables à la pauvreté ou affectées par les catastrophes naturelles. Ce n'est pas vers la Banque Mondiale ni vers les autorités qui ont mis fin au FADC que va se tourner la colère des communautés bénéficiaires si les espoirs suscités par le projet PFSS et la préparation du projet de promotion de l'emploi ne sont pas réalisés. C'est vers le FADC que la communauté va demander des explications. Il est donc important pour nous tous de doubler les efforts pour continuer nos activités jusqu'à ce qu'on nous demande d'arrêter.